

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DE LA  
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2024

<b>DELIBERATION N°CP2024-02/7/29 DOSSIER N°6136</b>	<b>AIDES INDIVIDUELLES RELATIVES AU DISPOSITIF " PLAN VÉTOS 23"</b>
---	---

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN  
Thierry GAILLARD à Catherine DEFEMME  
Catherine GRAVERON à Franck FOULON  
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD  
Armelle MARTIN à Philippe BAYOL  
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER  
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX  
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Direction du Développement et de l'Innovation*

RAPPORTEUR : M. Bertrand LABAR

**OBJET : AIDES INDIVIDUELLES RELATIVES AU DISPOSITIF " PLAN VÉTOS 23"**



**La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,*  
*VU les délibérations de l'Assemblée départementale n° CCD2022-09/4/17 du 30/09/2022 adoptant les modalités d'intervention du département concernant le dispositif du « Plan Vétos 23 » et n° CD2023-02/4/8 du 10 février 2023 adoptant le règlement d'application du dispositif « Plan Vétos 23 »*  
*VU le budget de l'exercice,*  
*VU le rapport CP2024-02/7/29 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

Décide :

- d'accorder aux bénéficiaires ci-dessous, les aides aux stages sollicitées par ces derniers dans le cadre du dispositif « Plan Vétos 23 » pour un montant de **2 700 €** :

DEMANDEUR	TYPE D'AIDE Aide au stage	AIDE MAXIMUM SOLLICITÉE
<b>AIDE AU STAGE</b>		
M. A.	Aide au stage Déplacements uniquement	<b>200 €</b> (stage de 2 semaines)
B. C.	Aide au stage Déplacements et Hébergement	<b>400 €</b> (stage de 2 semaines)
L. O.	Aide au stage Déplacements et Hébergement	<b>400 €</b> (stage de 2 semaines)
C. L.	Aide au stage Déplacements et Hébergement	<b>500 €</b> (stage de 3 semaines)
S. C.	Aide au stage Déplacements et Hébergement	<b>600 €</b> (stage de 4 semaines)
D.G. D.G. P.	Aide au stage Déplacements uniquement	<b>200 €</b> (stage de 2 semaines)
P. M.A	Aide au stage Déplacements et Hébergement	<b>400 €</b> (stage de 2 semaines)
<b>Total aides aux stages</b>		<b>2 700 €</b>

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer les conventions attributives relatives aux aides aux stages.

Une annexe confidentielle reprenant la liste des bénéficiaires est jointe à la présente délibération.

Dit que les sommes nécessaires seront imputées au budget départemental, au Chapitre 65, Article 65188, Fonction 64 (investissement).

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**

Publié sur [www.creuse.fr](http://www.creuse.fr) le 21/02/2024

Envoyé en préfecture le 21/02/2024

Reçu en préfecture le 21/02/2024

Publié le



ID : 023-222309627-20240209-CP2024029-DE